

Le 7 novembre 2016

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Chères concitoyennes et concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai l'honneur de vous présenter l'état des finances de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Tout d'abord, je ferai un retour sur les états financiers de l'année 2015 ainsi que sur le rapport de l'auditeur. Je vous présenterai aussi les résultats préliminaires de l'année en cours.

De plus, je vous soumettrai la liste des contrats octroyés de plus de 25 000 \$ depuis le dernier rapport du maire ainsi que la rémunération accordée aux élus.

Enfin, je compléterai par un énoncé des orientations générales du prochain budget et du Programme triennal d'immobilisations.

Les derniers états financiers vérifiés

Les états financiers pour l'administration municipale démontrent un surplus de l'exercice à des fins fiscales de 861 660 \$. Au 31 décembre 2015, les revenus de fonctionnement totalisaient 8 175 385 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 7 313 725 \$.

Au 31 décembre 2015, le surplus accumulé était de 886 024 \$, auquel la Municipalité a prévu affecter un montant de 233 000 \$ pour équilibrer le budget 2016. La Municipalité cumulait également des réserves financières de 32 676 \$ pour le service d'aqueduc, de 155 106 \$ pour le service d'égout et de 200 000 \$ pour la disposition des boues. Le capital non-engagé du fonds de roulement était de 976 493 \$ et le fonds de parcs et terrains jeux était de 49 639 \$. La réserve financière pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques se chiffrait à 86 357 \$. Au 31 décembre 2015, la Municipalité cumulait également une nouvelle réserve pour la tenue des prochaines élections municipales au montant de 25 000 \$.

Au cours de l'année 2015, la Municipalité a par ailleurs réalisé pour 2 422 673 \$ de dépenses en immobilisations. Ces dépenses en immobilisations ont été payées à même les activités de fonctionnement, le surplus accumulé, le fonds de roulement, le fonds de parcs et terrains de jeux, par subvention et finalement par un emprunt à long terme.

L'endettement municipal au 31 décembre 2015 s'établissait à 9 517 229 \$. Ce montant inclut la part de la municipalité dans la dette à long terme des organismes faisant partie du périmètre comptable de la municipalité, à savoir : 1 609 386 \$ pour la Régie d'assainissement des eaux et 680 543 \$ pour la Régie de traitement des eaux usées. La Municipalité de Pointe-Calumet contribue au paiement de 50 % de la dette relative à la construction de la station d'eau potable pour une somme de 917 175 \$. De plus, des transferts gouvernementaux totalisant 2 152 740 \$ s'appliquent à différents règlements d'emprunt. L'endettement net à la charge des contribuables s'élève donc à 6 447 314 \$.

Rapport du vérificateur sur les états financiers

Le rapport de l'auditeur DCA Comptable Professionnel Agréé inc. sur les états financiers précise qu'à l'exception du dépôt du budget consolidé et du décompte de l'inventaire, ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac au 31 décembre 2015.

Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations, la Municipalité a investi plus de 450 000 \$ en 2016, incluant une subvention de 193 564 \$, dans la réfection du réseau routier, notamment des artères principales que constituent le chemin Principal et la montée McCole. La Municipalité a aussi entamé, en 2016, le remplacement graduel de sa flotte de véhicules des travaux publics, et ce, dans un souci d'efficacité opérationnelle, mais surtout de performance énergétique. En lien avec sa Politique environnementale, la Municipalité a ainsi fait l'acquisition d'un véhicule 100 % électrique ainsi qu'un camion doté d'un moteur écoénergétique Turbo Diesel dans le but de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Une surfaceuse portative a également été ajoutée à la flotte de véhicules des travaux publics dans le but d'améliorer la qualité de la glace des patinoires pendant la saison froide.

Soucieuse d'offrir un milieu de vie où il fait bon vivre, la Municipalité a par ailleurs poursuivi ses investissements dans les parcs joséphois. Le parc Paul-Yvon-Lauzon a en effet subi une véritable cure de jeunesse au cours des derniers mois. Réhabilitation complète du bâtiment devenu désuet, remplacement des modules de jeu, réalisation de nouveaux aménagements paysagers, d'un débarcadère et d'un sentier; 1,5 M\$ ont été investis pour faire du principal parc de Saint-Joseph-du-Lac un lieu de rencontre doté d'infrastructures modernes qui répondent aux normes les plus strictes en matière de sécurité.

Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours

En ce qui concerne le budget d'opération 2016 établi à 7 974 287 \$, nous prévoyons qu'un léger surplus sera enregistré au terme de l'exercice financier.

Rémunération des élus

Pour l'année 2016, un gel salarial -voté par les élus - a été imposé aux élus municipaux de Saint-Joseph-du-Lac. Ainsi, la rémunération accordée au maire est demeurée la même qu'en 2015, soit 19 610 \$ à laquelle s'ajoutait une allocation de 9 805 \$. Le salaire accordé aux conseillers, également identique à celui fixé en 2015, était de 6 536 \$, lequel était bonifié d'une allocation de 3 268 \$. Un montant additionnel de 125 \$ et de 75 \$ est accordé respectivement au président et au vice-président d'un comité. De plus, le maire a reçu de la MRC de Deux-Montagnes une rémunération annuelle forfaitaire de 3 291,34 \$ ainsi qu'une allocation de 1 645,80 \$.

Contrats municipaux

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, voici la liste des contrats octroyés depuis novembre 2015 comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ accordés à un même entrepreneur lorsque l'ensemble comporte une dépense de plus de 25 000 \$.

Nom du fournisseur	Montant	Description
Agence métropolitaine de transport	72 849 \$	Quote-part – transport en commun
Air en fête	168 682 \$	Gestion du camp de jour et de l'adjointe
Armand Dagenais et fils	36 177 \$	Aménagement paysager
Autobus Deux-Montagnes	125 378 \$	Service local d'autobus
Automation R.L inc.	32 563 \$	Remplacement du variateur de vitesse, du turbidimètre et de l'ordinateur
Beaudoin Hurens inc.	33 548 \$	Mandats d'ingénierie
Belvédère Nissan	30 994 \$	Acquisition d'un véhicule
Bernard Sauvé Excavation inc.	44 662 \$	Entretien du réseau d'aqueduc
CIT Laurentides	328 628 \$	Transport collectif
Communauté métropolitaine de Montréal	124 845 \$	Quote-part
Compass Minerals Canada Corp.	42 844 \$	Achat de sel
Construction Anor Inc.	37 173 \$	Travaux de pavage
Desjardins Excavation inc.	196 206 \$	Drainage parc Paul-Yvon-Lauzon
DM Quinty	810 479 \$	Agrandissement chalet des loisirs
Dufresne Hébert Comeau Avocats	35 872 \$	Honoraires professionnels
Excavation Brunet & Brunet inc.	319 761 \$	Contrat de déneigement et pierres
Excavation Denis Dagenais inc.	47 572 \$	Entretien des ponceaux et fossés
Groupe Ricova	379 991 \$	Collecte à trois voies
Groupe Ultima	87 026 \$	Assurances générales
INGEMAX inc.	29 908 \$	Honoraires ingénierie
JL Construction	37 468 \$	Travaux de rénovation édifices municipaux
Laboratoire Bio-Services	25 704 \$	Analyses d'eau
Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle)	47 432 \$	Acquisition d'un véhicule
MRC Deux-Montagnes	333 813 \$	Tenue à jour du rôle d'évaluation, quote-part et autres travaux
Pavages Multipro inc.	404 435 \$	Travaux de pavage
Parc national d'Oka	42 779 \$	Fourniture d'électricité pour station d'eau potable
PG Solutions	25 323 \$	Contrat d'entretien
Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes	128 444 \$	Quote-part
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes	171 760 \$	Quote-part
Régie de police du Lac des Deux-Montagnes	1 104 754 \$	Quote-part et Fonds de roulement
Société Raynald Mercille	40 393 \$	Honoraires relations de travail
Tessier Récréo-parc	103 255 \$	Achat module de jeux et mobilier loisirs
Ville de Saint-Eustache	137 988 \$	Répartition 9-1-1
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	30 907 \$	Frais d'opération – Station Érablière
Waste Management Canada	118 023 \$	Contrat d'enfouissement des déchets
TOTAL	5 770 452 \$	

Orientation générale du budget 2017

En 2017, Saint-Joseph-du-Lac poursuivra le grand virage vert entamé en 2015. En ce sens d'ailleurs, la Municipalité compte bien évidemment détourner, grâce à la participation active de la population à la collecte à trois voies, davantage de matières résiduelles des sites d'enfouissement. Les poubelles de tous les parcs seront d'ailleurs éventuellement toutes remplacées par des contenants de tri, et ce, dans le but de permettre aux citoyens de trier leurs matières dans les lieux publics. De nombreuses autres actions seront également réalisées dans le cadre du Plan d'action de la Politique environnementale, notamment en lien avec la gestion des pesticides et des ressources en eau.

Parmi les investissements majeurs, plusieurs travaux d'infrastructure seront réalisés au cours de l'année à venir, dont la réfection complète de la chaussée sur la 59^e avenue Sud. Un autre grand projet consiste à la réalisation de la toute dernière phase des travaux au parc Paul-Yvon-Lauzon. Les travaux consisteront à la réfection complète du stationnement, au remplacement de la clôture et à l'aménagement d'une toute nouvelle patinoire extérieure quatre saisons.

Par ailleurs, suite à la crise de l'eau potable qui a mobilisé de nombreuses ressources et investigations depuis l'événement du 23 juin dernier, la Municipalité sera contrainte, dès 2017, de remplacer deux des dix puits alimentant le réseau d'aqueduc, lesquels ont perdu passablement de capacité de pompage.

Dans un tout autre ordre d'idées, un nouveau rôle d'évaluation, applicable pour les années 2017-2018-2019, a été déposé en octobre dernier. Pour 2017, la valeur d'une maison moyenne passera ainsi à 285 933 \$, soit une hausse de 5,4 % par rapport au précédent rôle triennal d'évaluation. Toutes catégories confondues (résidentiel, terrains vacants, agricole, commerciale et industrielle), la hausse moyenne de la valeur des immeubles s'élève à 6,7 %. De manière à éviter des répercussions importantes sur le compte de taxes des Joséphois et Joséphoises, mon équipe et moi avons travaillé ardemment afin d'établir un taux de taxe foncière qui compensera l'augmentation générale de la valeur des immeubles de la municipalité.

Enfin, je veux insister sur le fait que le conseil municipal a à cœur la qualité de vie des familles Joséphoises et qu'il compte respecter son engagement de faire de Saint-Joseph-du-Lac, une municipalité verte, vivante, attrayante et où il fait bon vivre.

Conclusion

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuse et à des efforts d'amélioration continus.

Soyez assuré que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possible, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens et citoyennes.

Je vous remercie, encore une fois, de l'appui que vous me témoignez ainsi qu'à mon équipe. Je profite par ailleurs de l'occasion pour vous inviter à la session extraordinaire de l'adoption du budget 2017 qui aura lieu le 12 décembre à 20 heures à la salle municipale.

Le maire

Benoît Proulx